

# A vos idées!

Cf. page 10

Le journal de l'

Numéro 1 – Mars 2013

Actualités

Rencontres

Clichés

Messages

Chèvres à faibles  
effectifs

## Edito

*Chers adhérents et sympathisants de l'ARCM-C,*

*Afin de renforcer les liens entre éleveurs, et de diffuser des informations à tous, le Conseil d'Administration de l'association a souhaité créer un bulletin d'information...*

*En voici donc le premier exemplaire.*

*Vous y trouverez les dernières actualités, ainsi que des articles se rapportant à la race, aux éleveurs qui l'ont choisie, mais aussi diverses rubriques variant au fil des saisons... et de l'inspiration!*

*Nous avons souhaité, pour cette « première », une diffusion élargie, afin de vous faire découvrir ce petit journal. Par la suite, cette diffusion sera restreinte aux adhérents à jour de cotisation, et se fera majoritairement par e-mail, pour des raisons économiques et environnementales: n'hésitez donc pas à nous faire parvenir vos adresses électroniques. Les adhérents ne disposant pas de connexion internet recevront bien entendu leur exemplaire par voie postale.*

*N'hésitez pas à nous faire part de vos idées pour de futurs articles: ce journal est avant tout le votre.*

*En espérant que cette lecture saura vous distraire et vous apportera des renseignements qui vous seront utiles,*

*Amicalement,*

*Le conseil d'administration de l'ARCM-C.*

# Actualités



## ➤ Bureau de l'ARCM-C 2013

Suite à l'élection du Conseil d'Administration (CA) lors de l'assemblée générale du 17 novembre, le bureau a été constitué. En voici la composition:

**Président:** Didier BOUET. *Eleveur fromager, agriculture biologique, env. 60 chèvres*

**Président adjoint:** Fabien FUCHEZ. *Eleveur allaitant + un peu de fromage, activité secondaire, env. 15 chèvres.*

**Trésorier:** Olivier COULARDEAU. *Eleveur diverses races et espèces. Viande et fromages.*

**Secrétaire:** Olivia LEVENEUR. *Eleveur allaitant + un peu de fromage, activité secondaire, env. 15 chèvres.*

## ➤ Prix de la Fondation du Patrimoine pour l'agro-biodiversité animale.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du Patrimoine a pour but essentiel de sauvegarder et de valoriser le patrimoine rural non protégé (Maisons, églises, ponts, lavoirs, moulins, patrimoine industriel, mobilier, naturel... tous les types de patrimoine de proximité sont éligibles à l'action de la Fondation)

Créé en 2012, le Prix de la Fondation du Patrimoine pour l'agro-biodiversité animale, est destiné à récompenser chaque année une initiative contribuant à la conservation et à la valorisation en France des races domestiques animales : bovins, caprins, ovins, porcins, équidés, volailles et autres animaux de basse-cour, chiens de travail. Le montant du prix est de 10000 euros et est remis à l'occasion du Salon international de l'Agriculture.

**Cette année le conseil d'administration a déposé un dossier de candidature, axé sur les actions d'inventaire des chèvres M-C (visites d'élevage), et sur la fédération des éleveurs via un produit commun.**

**Ce dossier n'a malheureusement pas été retenu par le jury.**

## ➤ Sujets abordés lors des dernières réunions du CA:

- Débat autour de la création d'une pépinière de chevrette ou un « orphelinat » à chevrettes. Ne semble pas viable économiquement sur le long terme.

*Problèmes potentiels relevés: perte de diversité génétique, mode d'élevage « intensif » inadapté à la chèvre M-C, prix de vente risquant d'être très élevé, investissements importants à faire pour la création, risques sanitaires.*

- Réflexion sur des modifications de l'organisation de la fête de St Front, concernant les chèvres: séparation des animaux à vendre des animaux en exposition. A re-discuter.

- Retour sur le sujet de la sélection par la voie mâle (déjà évoqué lors de CA précédents). Voir page 8

- Compte-rendu de la réunion annuelle des races caprines à faibles effectifs organisée par Capgènes et l'Institut de l'Elevage à laquelle a participé Magali Brosse. Cette année, les races représentées étaient : la chèvre des Fossés (800 chèvres), la chèvre commune Provençale (1400 chèvres), la chèvre du Rove (8000 chèvres), la chèvre Corse (25000 chèvres), la chèvre Poitevine (2600 chèvres), la chèvre de Lorraine (500 chèvres), la chèvre Pyrénéenne (3000 chèvres), Chèvre des Savoies (800 chèvres), la chèvre du Massif-Central (600 chèvres). Chaque race a présenté ses actions et également pu témoigner de ses avancées et de ses difficultés. Certaines actions seraient intéressantes à étudier pour la chèvre M-C (valorisation de produits, support de communication, guide d'élevage, etc...).

# Agenda

➤ 13 mars 2013: 2ème rencontre entre membres du CA et responsable du Parc des Volcans d'Auvergne (voir page 5)

➤ 31 mars 2013: 50ème Fête des œufs à Montrottier (69). Des chèvres M-C seront présentées sur la mini-ferme découverte.

➤ Dimanche 21 juillet 2013 : FETE DE St FRONT  
➤ 3-4 août 2013 : Fourmofolies d'Ambert

# Rencontre



Dans ce premier numéro, nous vous présentons l'élevage de Teddy David.

Didier Bouet et Roland Ayel ont rencontré Teddy et sa compagne le 29 janvier 2013. Cette rencontre a eu lieu dans le cadre d'un premier contact avec le Parc des Volcans. La visite de l'élevage de Teddy s'est effectuée en présence de Stéphane Pichot chargé de mission Agriculture au sein du Parc des Volcans.

## I/Présentation de l'exploitation

Teddy, Aurélia et leurs trois enfants sont installés à la ferme « Terre de Seigle » au lieu dit de Jassy sur la commune de St Alyre es Montagne dans le Puy de Dôme.

Leur exploitation est d'une superficie de 13 ha 50. L'activité principale est l'élevage caprin, 45 chèvres et 3 boucs (majoritairement Massif Central) avec transformation fromagère et vente directe.

Le couple travaille ensemble sur l'exploitation. En parallèle, Teddy exerce une activité saisonnière d'accompagnateur de moyenne montagne.

## II/Parcours d'installation

Teddy est titulaire d'un Bac D' et un BTS « gestion et protection de la nature », Aurélia a une formation d'aide éducateur.

Le couple s'est installé en 2008. Le projet de départ est : élevage ovin de race Bizet et chèvres avec transformation fromagère. Le projet d'installation a bénéficié des aides dans le cadre de la Dotation aux Jeunes Agriculteurs.

## III/Élevage de chèvres du Massif Central

« À quel moment avez-vous eu vos premières chèvres Massif Central ? »

En 2005, achat de la première chèvre. Puis en 2008, achat de chevrettes lors de notre installation.

**Pourquoi ce choix ?**

Teddy et Aurélia ont opté pour une race rustique locale et avec de bonnes résistances aux maladies. Le couple a aussi la volonté d'agir pour la préservation des races rustiques.

« Par quel biais avez-vous eu connaissance de la chèvre du MC ? »

Par une petite annonce vue dans un Gamm Vert en 2005, puis par l'intermédiaire d'une amie qui connaît Jacques Lesmarie (éleveur dans le Cantal).

**Nom:** Ferme Terre de Seigle  
(Teddy DAVID)

**Département:** Puy de Dôme

**Date d'installation:** 2008

**Surface:** 13ha 50

**Altitude:** 1200m

**Nb de chèvres:** 45

**Nb de boucs:** 3

**Activités:**

- fromages
- chevreaux viande (Pâques)

« Comment avez-vous constitué votre troupeau ? »

Par l'achat de chevrettes à des éleveurs du Cantal (Chardon, Lesmarie, Salsac) et de notre premier bouc dans un élevage près de Super Besse. Ensuite ce sont les femelles nées sur l'exploitation qui ont permis d'agrandir le troupeau. En 2012, un bouc a été acheté en Haute Loire chez Pascal Proton, afin d'éviter la consanguinité.

« Avez-vous rencontré des difficultés pour constituer votre troupeau ? »

Nous avons commencé avec des chevrettes ce qui a retardé la mise en production. Il nous a aussi fallu du temps pour atteindre un effectif de 45 chèvres.

« Quels sont pour vous les atouts de la chèvre du Massif Central ? »

Pour nous les atouts de la chèvre du Massif Central sont sa rusticité et aussi la qualité de son lait. Il est facile à transformer, sa teneur en gras permet d'obtenir un fromage de qualité.

« Quels seraient les points à améliorer ? »

Ce qui nous semble nécessaire, c'est de faire un travail sur la production laitière.

« Quels supports vous ont apporté l'ARCM-C et les éleveurs ? »

Le site de la chèvre du Massif Central a été un bon support pour connaître cette chèvre. La liste des éleveurs nous a permis d'établir des contacts et de pouvoir acquérir des animaux.

## Rencontre (suite)



« Quelles sont vos attentes vis-à-vis de l'ARCM-C, pour vous, l'ensemble des éleveurs et pour la chèvre du Massif Central ? »

Nous attendions une visite des personnes de l'association pour qu'elles connaissent notre élevage. Nous avons aussi besoin d'aide pour finaliser notre inventaire.

Nous attendons aussi un soutien de la part de l'association, lors de l'achat d'un nouveau bouc. Nous souhaitons être conseillés sur les origines des mâles reproducteurs. Nous voulons éviter toutes déceptions en achetant un bouc qui viendrait détériorer le travail engagé depuis 5 ans.

### **IV/ Conduite de l'élevage**

La situation géographique de l'exploitation, altitude 1200m, impose un maintien des animaux à l'intérieur durant environ cinq mois. Aux beaux jours, les chèvres sont sur les parcours et pâtures proches de l'exploitation. Là, elles sont soit parquées, soit gardées.

L'alimentation (orge aplatie, betteraves fourragères) est achetée à l'extérieur et bénéficie d'une reconnaissance AB. Le foin est acheté localement.

### **V/Productions**

Chevreaux : ils sont abattus à Neusargue puis vendus à la découpe à des restaurateurs locaux. Le choix est de pouvoir avoir des mises-bas précoces pour que les chevreaux soient abattus au moment de Pâques.

Fromage : sur l'exploitation quatre types de fromage sont produits (crottin, brique, tome, gaperon). La vente se fait en circuits courts. Une partie du fromage est écoulee en vente directe à la ferme et/ou par un réseau de proximité. Une autre partie est écoulee par le biais d'une AMAP à Sauxillanges (63). Des marchés locaux, en juillet et août, permettent d'écouler le reste de la production.

### **VI/Projets et objectifs**

L'objectif au niveau élevage caprin est de maintenir l'effectif actuel (45 chèvres), avec augmentation de la production. Le choix de la chèvre du Massif Central est maintenu. Le type de chèvre recherché est : chèvres à poils longs, coloris blanc, gris, animaux dociles.

Une activité ferme pédagogique est aussi envisagée.

### **VII/ Remerciements**

Didier Bouet et Roland Ayel remercient Teddy et Aurélia pour leur accueil et de leur volonté à développer l'élevage de chèvres du Massif Central et à rester en lien avec l'ARCM-C.

Fabien Fuchez et Didier Issartel les remercient également d'avoir accepté de participer à la réalisation de ce premier journal.

### **VIII/Photos de l'élevage**



Photos : Teddy David

## Partenariat

Situé au cœur de l'Auvergne, le parc naturel régional des volcans d'Auvergne s'étire du Nord au Sud sur 120 km sur les deux départements du Cantal et du Puy-de-Dôme, et se trouve donc en plein cœur du territoire de la race Massif-Central.

Nous avons été sollicités par des responsables du Parc, qui souhaitent rencontrer des représentants de l'ARCM-C.

La visite de l'élevage de Teddy DAVID fut donc aussi l'occasion de rencontrer Mr Stéphane Pichot, chargé de mission « agriculture » pour le Parc.

Le Parc soutient vivement les installations en agriculture, et celle de Teddy David avec ses chèvres Massif-Central particulièrement.

➤ Le Parc des Volcans souhaite promouvoir et faire se rencontrer les 4 races à faible effectif du Massif-Central:

- la vache Ferrandaïse
- la brebis Rava
- la chèvre du Massif-Central
- le cheval d'Auvergne

Dans le but de fédérer ces associations, avec si possible à terme, un animateur commun pour dynamiser ces 4 races.

➤ Le Parc affiche aussi la volonté de faire de la fête de Montferrand\* (tous les 2 ans) un évènement de grande ampleur à contre pied du sommet de l'élevage de Cournon.

Ceci afin de montrer qu'il existe aussi une agriculture plus adaptée au terroir, et que les races locales existent encore pour y participer.

Cette fête serait destinée majoritairement à un public citadin, afin de lui faire découvrir l'agriculture locale.

Didier Bouet a fait part du grand intérêt de l'ARCM-C pour ces deux actions.

Une nouvelle rencontre est prévue le 13 mars 2013: affaire à suivre...

\* Roland Ayel, Didier Issartel et Yves Frecenon, membres du CA, ont participé à l'édition 2012, le 22 septembre, et y ont représenté l'ARCM-C



Rédaction: D. Bouet.

# De la standardisation à la sauvegarde des races à faibles effectifs



« Extrait de : *Le Livre de la chèvre*, Alain Raveneau, Editions Rustica/Fler, Paris. 2005 »

## ➤ D'abord une vagabonde

Pendant des millénaires, la chèvre a tenu compagnie aux bergers et aux paysans les plus pauvres, souvent sans terre. C'est l'animal des communaux, des prés collectifs, ignoré sinon détesté des élites agricoles qui l'accusent de saccager les arbres. En créant l'administration des Eaux et Forêts, Colbert, le ministre des finances de Louis XIV, interdira même sa présence dans certains massifs. Un préfet de la Révolution constatera en 1791 que « le pauvre élevant des chèvres pour des besoins domestiques, il serait dur de lui enlever cette ressource ».

Jusqu'au XIX siècle, la chèvre vagabonde ne suscite guère la sympathie et peu d'écrits.



Dans les bourgs, le carillon des clochettes avertit du passage des chèvres ; des Béarnais, laitiers-chevriers ambulants, parcourent les rues de la capitale entre février et octobre. Ils élèvent leurs quelques chèvres sur des terrains vagues, le long des fortifications. Leur contribution est modeste (de 3 à 5 litres de lait par jour) mais salubre, un petit métier qui disparaît avec la Première Guerre mondiale

## ➤ Un animal hygiénique?

La chèvre va lentement sortir de son rural anonymat. Dans les villes, elle apparaît dans les jardins publics pour tirer des voitures d'enfant ; son « exotisme » amuse quelques citadines jouant les « fermières ».

En 1854, la Société zoologique impériale d'acclimatation de France (future Société nationale d'acclimatation) la met à son ordre du jour. La « capriculture » fait ensuite ses premiers pas grâce à un certain Joseph Crespin. (1849-1943) qui distinguera les différents types de chèvres jusque-là qualifiées de communes. « Il importe de bien connaître les races caprines » assène-t-il en 1896. On lui doit la première collection vivante, avec des chèvres maltaises, des Cou noir du Valais, des Anglo-Nubiennes au chanfrein très busqué et des Espagnoles.



Dans les années 1920, la création de l'Office des races permet de définir des standards caprins, sortes de cartes d'identité animales. Le pionnier, Joseph Crespin, jette les bases du *Livre d'origine de la chèvre de race pure* et lance une revue pour défendre un élevage si bénéfique aux nouveau-nés. Il souhaite développer une sorte « de chèvre de compagnie » autour de l'Alpine, une race capable de s'adapter à toutes les situations y compris en élevage urbain.

A la même époque, une toute jeune coopérative laitière, installée à Bougon (Deux Sèvres), va établir le *Livre généalogique de la Poitevine*, une bonne race fromagère

### ➤ Le tournant des années 1960

Dès 1960, l'élevage principalement familial connaît un tournant décisif dans la plupart des régions. La vieille chevrière en sabots, immortalisée par la carte postale, disparaît des chemins de nos campagnes.

L'industrialisation laitière et fromagère commence à s'imposer. C'est le temps où la demande en fromages s'accroît, d'où un doublement et même un triplement des rendements laitiers. « La chèvre se prête facilement à l'intensification », constate le ministère de l'Agriculture en 1971.



Cette mutation s'accompagne à la fois d'une réduction du cheptel caprin (1,6 million de chèvres en 1945, 900 000 têtes vingt cinq ans plus tard) et la constitution de forts noyaux régionaux en Rhône-Alpes, en Poitou-Charentes et dans le Centre avec des unités de 80 à 150 têtes. Les élevages fermiers disparaissent des paysages.

### ➤ Le duo gagnant

Dès les années 1950, l'Alpine et la Saanen s'imposent dans les élevages. La première bénéficie d'importants efforts de sélection dans la région du Centre ; ils sont le fait de riches propriétaires organisant les premiers concours d'animaux tandis que le syndicat caprin d'Indre - et-Loire publiait un bulletin appelé *La Chèvre*. Le nouveau *Livre généalogique caprin* (ouvert en 1955 par les professionnels) considère l'Alpine comme « un animal de très grande valeur économique » et voit en la Saanen une simple variété.

Cette dernière va s'imposer dans le Sud-Est et en particulier dans la Drôme et la vallée du Rhône à partir de la Seconde Guerre mondiale.

### ➤ Les chèvres de nos terroirs : des races menacées

Le phénomène « d'alpinisation », comme le nomment les techniciens, menace directement les quelques races de nos terroirs qui se maintiennent tant bien que mal avec la Chèvre du Massif Central, la Provençale, la Rove, la Chèvre des Pyrénées, la Chèvre des Fossés, la Chèvre des Savoies, la Chèvre Corse, la Chèvre Poitevine, la Chèvre de Lorraine,.... sur notre territoire. A celles là, on peut rajouter que ce phénomène « d'alpinisation » touche aussi d'autres races locales dans de nombreux pays européens et engendre la disparation là aussi de races locales.

Ces races communes encore appelées races de pays, constituent des ensembles d'animaux adaptés à un terroir, de constitution robuste, résistants aux maladies et aux influences climatiques particulières, capables de s'adapter aux différentes conditions d'un territoire donné.

Ces animaux constituent dans leur milieu spécifique, un groupe, une population à forte variabilité phénotypique, en particulier au niveau des couleurs.

Ces chèvres communes ne bénéficiant d'aucune organisation raciale ont été longtemps ignorées, voire méprisées par les zootechniciens et ont de ce fait subies une forte érosion lorsque la filière caprine laitière s'est constituée au profit de deux races « nobles » standardisées.



➤ Vive la diversité!

Les chèvres « de pays », celles que l'on rencontre le long des haies, ces chèvres blanches, grises, noires, brunes ..., à longs poils, à longues cornes, ces chèvres là ont presque disparu et sont remplacées par l'Alpine et la Saanen qui malgré toutes leurs qualités ne peuvent remplacer la diversité et la richesse des chèvres d'origine locale.

En cas d'épidémie nouvelle, quelle chèvre rustique sera porteuse des gènes de résistance ? Chaque variété qui disparaît emporte avec elle des caractéristiques précieuses pour l'élevage de demain. On présente parfois le clonage comme la dernière chance des races en voie de disparition. Mais n'est-il pas plus simple, et moins coûteux, de les protéger avant qu'elles ne soient au bord de l'extinction?

Rédaction: D. Issartel

## Attention Danger!

Le 5 janvier 2006, par un sous-amendement déposé par le député de l'Allier, M. Yves Simon, l'article L653-6 du code rural et de la pêche maritime a été voté. Il prévoit qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015 : « le matériel génétique support de la voie mâle acquis par les éleveurs de ruminants est soumis à obligation de certification, qu'il s'agisse de semence ou d'animaux reproducteurs ».

En clair, Les éleveurs seront obligés de se fournir chez un éleveur certifié, spécialiste de la sélection. Cette loi, non seulement renchérit le prix du bétail par une certification coûteuse, mais surtout, empêche les éleveurs de faire leur propre sélection, de vendre, ou d'acheter leur reproducteur chez un voisin ou un collègue : elle ouvre grande la porte aux grandes firmes dépossédant encore une fois les agriculteurs de leur capacité à créer, comme de tout temps, leur propre sélection et à en être responsable.

Si cet article est appliqué, ce sera la fin des races à faibles effectifs, et de toutes celles ne correspondant pas à une sélection de production industrielle productiviste qui ignore la rusticité, la longévité, la capacité à s'adapter aux aléas climatiques, au manque de fourrage ou fourrage pauvre, aux parcours accidentés, à la marche.

Il marquera la fin du libre choix dans la sélection animale et la marchandisation du vivant.

Cette disposition a été prise afin que tous les éleveurs, par leur achat d'animaux « certifiés », financent les centres de sélection qui étaient financés jusqu'à lors par l'Etat. Dans le journal officiel du 28/02/13, le ministère du nouveau gouvernement ne remet pas en cause la loi, car il souhaite « favoriser la diffusion du progrès génétique » mais admet que la notion de « certification » doit être définie.

Pour l'heure aucun décret d'application de la loi n'a été voté, il est donc encore temps de se mobiliser pour manifester notre refus. Une pétition internet a été mise en place par l'association FERME jusqu'au 30 juin 2013 <http://www.cyberacteurs.org/cyberactions/certification-eleveurs-556.html>

A l'heure actuelle la pétition a recueilli 6000 signatures. Vous pouvez également écrire directement à votre député pour faire connaître votre position sur le sujet. Un modèle de courrier est disponible à l'association.

La mobilisation s'organise, via la confédération paysanne, et d'autres. Des manifestations ont eu lieu notamment d'éleveurs ovins. Ne relâchons pas la pression sur le gouvernement afin que les semences animales ne soient pas brevetées comme les semences végétales.

Rédaction: F. Fuchez

## Côté cuisine



### Crottins de chèvre dorés sur tartine

Ingrédients pour 4 personnes :

- 4 feuilles de brick
- 2 fromages de chèvre
- 2 pommes reinettes
- 20 g de beurre
- Huile

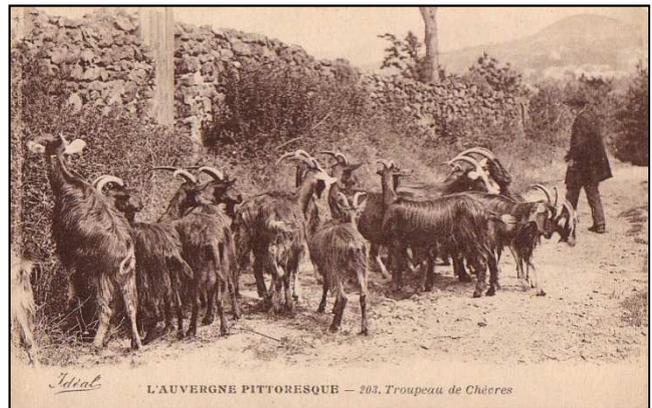
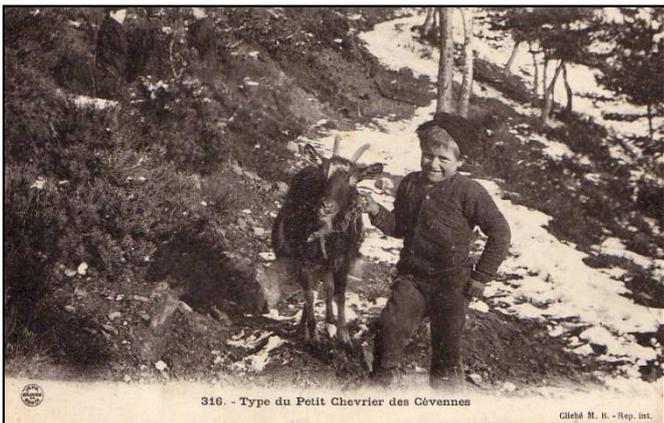


Préparer des tranches de pommes reinettes, les poêler et les cuire au beurre, réserver.

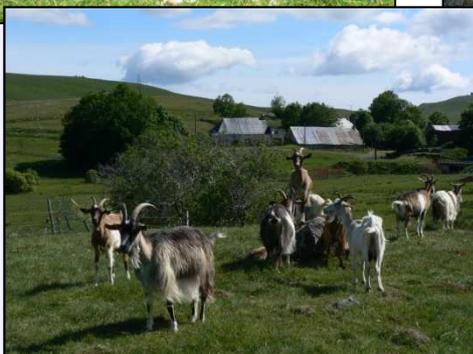
Prendre une feuille de brick par personne, poser dessus un sandwich composé d'un demi-fromage coupé horizontalement en 2 tranches de pommes cuites. Plier et poêler.

Servir chaud accompagné d'une salade

## Chèvres M-C d'hier...



## ... et d'aujourd'hui



## Adresses utiles



### ➤ ARCM-C

Centre d'Accueil Gérard Chavaroche, Route du Charron , 43 550 Saint-Front  
Mail: [arcmc.contact@gmail.com](mailto:arcmc.contact@gmail.com)

### ➤ Institut de l'Élevage

Delphine DUCLOS  
Institut de l'Élevage  
149 rue de Bercy  
75595 PARIS CEDEX 12  
Tél. 01 40 04 52 84 / Fax: 01 40 04 52 75  
Mail: [delphine.duclos@idele.fr](mailto:delphine.duclos@idele.fr)

### ➤ Journal ARCM-C

Mail: [journalarcmc@gmail.com](mailto:journalarcmc@gmail.com)  
Tel : 09 51 00 28 82 (F. Fuchez/ O.Leveneur, La Farge, 69770 Montrottier)  
Tel : 04 71 74 20 57 (D. Issartel)

## Informations diverses

➤ Nous recherchons un nom original pour ce journal. Nous avons bien quelques idées : « la feuille de chou », « Pan et Amalthée », « la flûte de Pan », « Chèvres et Chevriers », « Au pré des Chèvres », « Chabre », « Chabrà », « Chibretâ », « Bedï, Bedï! ». Aussi nous aimerions connaître votre avis sur ces propositions mais également recevoir des idées de votre part. Alors n'hésitez pas à nous contacter et à laisser libre cours à votre imagination.

➤ Afin d'illustrer le journal nous avons besoin de photos de chèvres massif-central. Merci de nous en faire parvenir par mail ou par courrier. A défaut d'en recevoir de votre part, nous utiliserons des photos présentes sur internet ou prises par nos soins notamment à la fête de St Front ou d'autres manifestations. Si vous ne souhaitez pas que des photos de vos chèvres soient utilisées, merci de nous en faire part.

➤ Afin de suivre la population des chèvres du massif-central, il est primordial de réaliser un inventaire de vos animaux avec le maximum d'information possible sur leurs ascendances. L'inventaire est à renvoyer chaque année à Delphine Duclos de l'Institut de l'élevage. Un modèle d'inventaire est disponible sur le site internet de l'association. Nous pouvons vous envoyer un modèle par courrier sur simple demande. De même, lorsque vous vendez des animaux, merci de relayer l'information sur la réalisation des inventaires à l'acquéreur .

Merci de votre contribution et bonne saison 2013!